

# Les 10 bons réflexes



**1. Respectons les consignes de tri et ayons le réflexe déchetterie.**



**2. Utilisons un cabas, un panier, un sac réutilisable plutôt que des sacs en plastique pour faire nos achats.**



**3. Préférons les produits rechargeables** (briquets, stylos, piles...) et évitons les produits jetables (vaisselle, rasoirs...).  
**Optons** pour les écorecharges.



**4. Achetons des produits à basse consommation et durables** (ampoules fluo compactes).



**5. Privilégions les produits en vrac, à la coupe et les moins emballés.**



**6. Pour boire j'ai le choix :**  
- l'eau du robinet me permet de réduire mes déchets et de faire des économies,  
- si je préfère l'eau en bouteille, je pense à la prendre en gros format et à trier l'emballage pour qu'il soit recyclé (en laissant le bouchon qui se recycle).



**7. Collons l'autocollant "stop pub"** sur notre boîte aux lettres.



**8. Fabriquons notre compost.**



**9. Réutilisons, réparons ou donnons plutôt que de jeter.**



**10. Louons ou empruntons les objets utilisés occasionnellement.**

Ce Vendredi Infos est imprimé sur un papier 100% recyclé !



Lettre d'information des habitants éditée par le **Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise** pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

SMVO - BP 30316 - 60203 Compiègne Cedex  
Tél : 03 44 38 29 00 - Fax : 03 44 38 29 01

Co-directeurs de la publication :  
**Philippe Marini et Gérard Deguise**  
Rédaction : **Catherine Fournier, Carole Lafage et Marlène Cunat**  
Création graphique et impression :  
**l'Agence MP**  
Crédit photos © : Ademe - Eco-Emballages - Verre Avenir - SMVO - Fotolia - Eric Gauchet - David Grouard  
Illustration : L&M.  
ISSN 1626-8199 - 235 000 ex. imprimés sur un papier 100% recyclé.

PROGRAMME  
**Verdi**  
SYNDICAT MIXTE  
DE LA VALLÉE DE L'OISE

SPÉCIAL  
**PREVENTION  
DES DECHETS**



**Prévenir  
les déchets,  
nous sommes  
tous concernés !**



# La prévention des déchets ?

**Nous ne voulons pas gaspiller l'eau et l'électricité ?  
Ces réflexes protégeant l'environnement doivent aussi s'appliquer à nos déchets.**

Vite ça déborde ! **330 kg** d'ordures ménagères / an  
\* du territoire du SMVO



**Nos objectifs locaux :**  
réduire le poids de notre poubelle en faisant de la prévention et en continuant à trier.

Objectif du Grenelle : baisse de 5 kg / hab. par an d'ici 2012.

## Edito

Depuis plus de 10 ans, nous attachons un soin particulier à trouver des solutions adaptées aux besoins de nos concitoyens, en matière de transport, valorisation et traitement des déchets, ceci n'est pas une tâche simple...

Au-delà des convictions politiques de chacun, élus de l'Est de l'Oise, nous nous sommes rassemblés pour mettre à la disposition des habitants de nos 265 communes, des moyens de transport, des outils de traitement et de valorisation pour la totalité des déchets issus des ménages et assimilés du territoire du SMVO.

Les habitants du SMVO ont produit en moyenne chacun en 2007, 600 kilogrammes d'ordures ménagères. **Grâce aux efforts de tri, près de 50% de ces déchets sont valorisés. Mais, rappelons que le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.**

**Plus de 60% de la poubelle grise se compose encore de matières recyclables, soit en triant encore mieux, soit en pratiquant le compostage individuel. Il reste encore de gros efforts à fournir.**

Depuis 2007, et ce, pour une durée de trois ans, le SMVO participe au Plan de Prévention des Déchets Régional soutenu par le Conseil Régional de Picardie et l'ADEME Picardie.

Pour atteindre de meilleurs résultats, nous attachons un soin particulier à donner les moyens nécessaires à nos communes et communautés de communes et à leurs habitants. Pour y parvenir, reste à chacun son rôle à jouer en diminuant sa production de déchets.

Pour vous aider à diminuer la production des déchets dans l'Est de l'Oise, vous trouverez, dans cette septième édition du VERDI INFOS, des conseils pratiques et utiles en matière de prévention des déchets.

Conservez précieusement ce numéro spécial : il représente un outil pratique de prévention des déchets ; Il est le support pédagogique qui nous aidera à gérer au mieux nos déchets dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement, au quotidien.

**Philippe MARINI**  
Sénateur Maire de Compiègne  
Président du SMVO

## Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

C'est l'ensemble des actions visant à :

- 1- Eviter ou réduire la production des déchets.
- 2- Limiter la nocivité et la toxicité des déchets.
- 3- Trouver de nouvelles solutions de valorisation des déchets.

La prévention concerne toutes les actions en amont de la collecte des déchets. Elle est complémentaire de la collecte sélective et du tri.

## Résumons la prévention des déchets par la règle

des **3R** c'est simple et efficace !

- > **Réduire** : choisir des produits moins emballés, privilégier les matériaux recyclables, limiter la quantité de nos achats à nos justes besoins...
- > **Réutiliser** : avoir le réflexe de réparer avant de jeter, donner aux associations, vendre nos surplus en brocante...
- > **Recycler** : faire notre compost individuel, faire de la "récup", détourner les objets de leur utilisation initiale...

## Pourquoi la prévention ?



- 1- **Préserver nos ressources naturelles** en limitant l'utilisation de matières premières (pétrole, bois, minerais...).
- 2- **Limiter l'utilisation d'eau et d'énergie** nécessaire à la fabrication des produits.
- 3- **Protéger l'environnement** en limitant le transport et le traitement des déchets.
- 4- **Limiter les coûts de gestion** des déchets.
- 5- **Répondre aux exigences** réglementaires et législatives.

**Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !**

## Qui peut faire de la prévention ?

Chacun d'entre nous peut contribuer à limiter la production de déchets et à trier.

**Industriels, consommateurs, collectivités... nous sommes tous concernés !**



en savoir +

Sur le territoire du SMVO, le poids annuel des ordures ménagères par habitant est inférieur à la moyenne nationale : SMVO 330 kg - France 360 kg !



# Le SMVO, et la prévention des déchets

Le SMVO, les communautés de communes et les communes se mobilisent.

## SMVO, le syndicat à votre service dans l'Est de l'Oise

Le SMVO gère le transport, le traitement et la valorisation des déchets des habitants de l'Est de l'Oise.



Les déchets sont collectés par des camions poubelles devant chaque habitation. Le verre est collecté dans les conteneurs à verre. C'est la communauté de communes ou la commune qui gère la collecte. Le camion se dirige vers l'un des 5 quais de transfert du réseau VERDI. C'est là que commence le rôle du SMVO.

Depuis sa création en 1996, le SMVO a construit le réseau VERDI (voir carte ci-contre).



Sur le quai de transfert, les déchets d'ordures ménagères (poubelles grises) sont compactés et versés dans un caisson orange. Les déchets issus du tri ou de la collecte sélective sont mis dans un caisson jaune.



Ces caissons sont acheminés par le train jusqu'au Centre de Traitement Principal (CTP) de Villers-Saint-Paul. Ceci évite la circulation des camions sur la voie publique (hormis pour les communes limitrophes au CTP). Au CTP, les déchets d'ordures ménagères sont dirigés vers le centre de valorisation énergétique pour être incinérés. La combustion de ces déchets permet de produire de l'énergie sous forme d'électricité et de vapeur.



Les déchets issus du tri sont dirigés vers le centre de tri. Ils sont triés par type de matière, compactés en balles et transportés vers des usines de transformation et de recyclage.

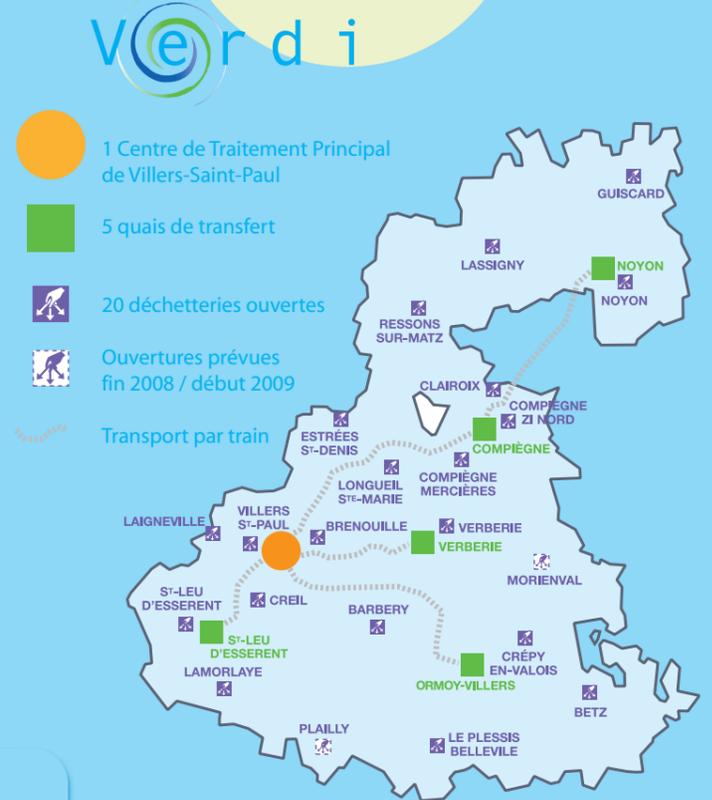
- Les 3 indicateurs clés :**
- 423 000 habitants
  - 265 communes / 13 intercommunalités
  - 262 000 tonnes de déchets / an

Les déchets non collectés par le camion poubelle peuvent être apportés en déchetterie.

Il s'agit principalement des encombrants, de la ferraille, des métaux et gravats, des pneumatiques, piles et batteries, des huiles usagées (moteurs et alimentaires), de la peinture, des acides et solvants, des gros cartons, des vieux appareils électroménagers, du bois...



## Les installations du réseau Verdi



## Le plan de prévention des déchets du SMVO

Depuis 2007, le SMVO, avec le soutien du Conseil régional de Picardie et de l'ADEME Picardie, en partenariat avec les communautés de communes et les communes de son territoire, a décidé de mener un plan de prévention des déchets. Dans le cadre de ce plan, les élus du SMVO ont choisi de nouvelles

filiales de traitement au sein des déchetteries VERDI (D3E, bois...) pour valoriser toujours plus. De plus, le SMVO accompagne les collectivités adhérentes au syndicat, en proposant des animations, des outils et en participant aux projets de prévention (recyclerie, compostage individuel...).



### Prêt d'outils de sensibilisation créés par le SMVO

- Jeux pédagogiques
- Livres tout public
- Panneaux d'exposition



Jeu picard

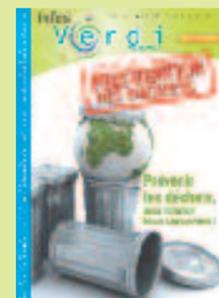


Jeu de la poubelle pédagogique

### Réalisation de documents d'information



Cahier de jeux



Verdi Infos

### Actions de communication

#### Des actions permanentes :

- Exposition-jeu sur les éco-gestes, (recyclerie du Pays Noyonnais).
- Visite du Centre de Traitement Principal (CTP) de Villers-St-Paul.



Exposition permanente, "La maison idéale", recyclerie de Noyon.



Tour de France à Compiègne



Animation "compostage individuel", quartier des Fonds de Montataire.



Visite du CTP de Villers-St-Paul



Opération "mon Noël éco-citoyen"



Campagne d'affichage D3E

#### Des actions événementielles :

- Opérations éco-consommation (mon Noël éco-citoyen, caddie malin, etc.).
- Exposition / forum.
- Organisation d'animations (compostage individuel, réduction des déchets à la source, réparation / réemploi, etc.).
- Campagne d'affichage.
- Presse.

en savoir +

Déchetterie horaires, plans d'accès, déchets acceptés, conditions d'accès... : [www.smvo.fr](http://www.smvo.fr)

Comment réduire nos déchets ?

# en triant encore mieux

**Nous trions depuis 10 ans mais il reste encore 22% de déchets (74 kg / an) recyclables dans notre poubelle : poursuivons nos efforts !**



## > La destination des matières recyclables\*



20 bouteilles = 1 écharpe polaire



670 canettes = 1 vélo  
Acier et aluminium sont recyclables à l'infini



5 briques de lait = 1 rouleau de papier toilette



3 boîtes de céréales = 1 boîte à chaussures



1 tonne de papier recyclé = une économie de ± 16 arbres

### Trier, c'est utile !

Le tri sélectif permet de :

- 1- Réutiliser les déchets comme matière première grâce au recyclage.
- 2- Limiter l'utilisation de ressources naturelles (minerais, pétrole, eau, bois...), nécessaires à la fabrication de produits.
- 3- Faire des économies d'énergie et limiter les rejets de gaz à effet de serre.

Il reste encore **22 % de déchets recyclables** dans nos poubelles dont :

- 7 % de journaux (22 kg / hab / an)
- 15 % d'emballages recyclables (52 kg / hab / an)

Cela signifie que si chacun de nous améliore encore la qualité de son tri, le poids de notre poubelle par habitant peut diminuer jusqu'à 74 kg/an.

Faire le tri et améliorer la qualité du tri, c'est diminuer le poids de notre poubelle.

### en savoir +

Si vous voulez en connaître plus sur le tri et le recyclage :

[www.smvo.fr](http://www.smvo.fr)  
[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)



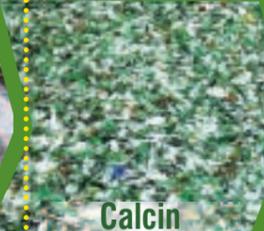
Conteneur



Collecte



Centre de tri



Calcin



Le verre est recyclable indéfiniment et à 100 %



Comment réduire nos déchets ?

# en faisant nos courses



**Achetons en fonction de nos besoins.  
Faire une liste de courses évite les achats inutiles.**

## Préférons

- ✓ Un **cabas** ou un **panier** pour mettre mes achats.
- ✓ Les **grands conditionnements** - ex : gros paquet de riz / pâtes, lessive, bonbons...
- ✓ Les **écorecharges** - ex : berlingots de Javel, savon liquide.
- ✓ Les produits **concentrés** - ex : assouplissant, lessive, liquide vaisselle...
- ✓ Les produits **rechargeables** - ex : piles, briquets, stylos, rasoirs.
- ✓ Les produits **réutilisables** - ex : filtre à café en nylon, gourde, boîte hermétique, pot de moutarde en conditionnement verre.
- ✓ Les produits **en vrac et à la coupe** - ex : viande, fromage, charcuterie, fruits et légumes.
- ✓ Les **emballages recyclables**.
- ✓ Les produits **recyclés** - ex : mouchoirs, papier toilette.
- ✓ Les **cadeaux dématérialisés** - ex : tickets de cinémas, places de concerts / spectacles, abonnement à un vidéo club, séances de massages, inscription à un cours de peinture...
- ✓ Les produits **respectueux de l'environnement** repérables par leur **Eco label**.



## Pensons aussi :

- Au **marché de l'occasion** - brocantes, marchés aux puces, magasin d'économie sociale, Emmaüs, Internet, troc...
- A **emprunter ou à louer** - vaisselle pour les grandes occasions, matériel de bricolage, livres et films en bibliothèque, médiathèque, vidéothèque, etc.
- A **acheter en commun ou partager** les objets d'utilisation occasionnelle - tondeuse, taille-haie, échelle.



**Consommons malin, en dépensant moins :**

**chariot classique ≠ chariot malin**



~~52 €~~



36 €



En achetant des produits moins emballés, réalisons **30 %** d'économie sur notre caddie.

## Évitons

- ✗ Les **sacs plastiques jetables**.
- ✗ Les produits **trop emballés**.
- ✗ Les **emballages non recyclables** ex : barquettes de jambon en plastique, boîtes d'œufs en plastique, boîtes de fromage en bois.
- ✗ Les **conditionnements individuels** ex : gâteaux, barquettes individuelles.
- ✗ Les gadgets jetables.
- ✗ Les produits à **usage unique ou à courte durée de vie** - ex : rasoirs jetables, lingettes, essuie-tout...
- ✗ Les **produits toxiques** qui peuvent être remplacés par des **solutions écologiques et moins coûteuses**.
- ✗ Les produits utilisant des piles (jouets, brosses à dents).



Interview



**Caroline T.**  
35 ans - Assistante Commerciale

"Lorsque je fais mes courses, je fais attention aux éventuels impacts que mes achats pourraient causer ; je privilégie les écorecharges, les produits non jetables, les emballages recyclables... De plus, je fais des économies."

## en savoir +

Attention au gâchis

+ de 8 % des déchets sont composés d'aliments non consommés et encore dans leur emballage.

**Ademe :**  
- "Devenir éco-consommateur"  
- "Acheter et consommer mieux" : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**Association France Nature Environnement :** [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)

**Eco Label et logos écologiques :**  
[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

**Solutions écologiques pour faire son ménage :** [www.raffa.fr](http://www.raffa.fr)

**SMVO :** [www.smvo.fr](http://www.smvo.fr)





Comment réduire nos déchets ?

# à la maison



**Interrogeons-nous, avant de jeter un objet : est-il réparable ? est-il réutilisable ? est-il utile à quelqu'un d'autre ?**

*Prolonger la vie d'un objet évite les déchets et peut faire des heureux*

- 1- **Vérifions** en le portant chez un artisan que notre appareil est réparable.
- 2- **Revendons-le** lors d'une brocante, d'un vide-greniers, d'une bourse aux jouets ou sur les sites d'occasion.
- 3- **Donnons-le** à des associations caritatives (*vêtements, jouets, meubles*).
- 4- **Portons-le à la recyclerie** de Noyon qui pourra lui donner une nouvelle vie (*cf. en savoir +*).
- 5- **Réutilisons les emballages** (*bocaux de verre pour les confitures, boîtes à chaussures pour les rangements*).
- 6- **Achetons des produits d'occasion, remis à neuf ou recyclés.**



Interview



**Yves M. - 29 ans - Agent Valoriste**

*"Grâce à la recyclerie, j'ai trouvé un emploi d'agent valoriste depuis 8 mois. Je suis ainsi formé et accompagné dans la réparation de l'ameublement pour être technicien du réemploi. J'espère trouver ensuite un travail dans cette branche. Cela me permet aussi d'être sensibilisé à la protection de l'environnement ; je me rends mieux compte des enjeux quand je vois ce que les gens jettent : souvent les objets que l'on récupère fonctionnent encore, quand ils ne sont pas neufs ..."*

## Adoptons le stop PUB :

Collons un autocollant **"Stop pub"** sur notre boîte aux lettres pour éviter les prospectus.

Et si nous préférons lire les prospectus, nous pensons à retirer le film plastique qui les protège avant de les mettre dans le bac bleu\*.



Pour plus de renseignements : [www.ecologie.gouv.fr/stop-pub.html](http://www.ecologie.gouv.fr/stop-pub.html)

\*Dans le bac jaune pour les habitants de La Vallée Dorée

## Effectuons nos démarches sur Internet



En choisissant de dématérialiser nos démarches, nous gagnons du temps (pas de file d'attente, de déplacement, etc.) et nous faisons des économies (pas de timbre, d'enveloppe, etc.).

Tous ces services sont disponibles en ligne sur le site Internet :

[www.service-public.fr/demarches24h24](http://www.service-public.fr/demarches24h24)



En demandant l'envoi de vos relevés (téléphone, Internet, banque...) par mail, vous évitez également la consommation de papier et d'enveloppe.



En retirant les publicités de notre boîte aux lettres, nous réduisons notre poubelle de :

**40 kg de déchets**



### en savoir +

#### Connaissez-vous la Recyclerie du Pays Noyonnais ?

La philosophie des recycleries et ressourceries : **réduire les déchets produits, les réutiliser, les recycler.**

En proposant le réemploi comme véritable filière de valorisation des déchets, elles mettent en œuvre sur leur territoire, les principes du développement durable :

- environnement,
- économie
- social.

672 chemin des Prêtres  
60400 Noyon  
(à côté de la déchetterie VERDI de Noyon)



Réseau des ressourceries/recycleries : [www.recycleries-ressourceries.org](http://www.recycleries-ressourceries.org)

#### Réseau éco-consommation :

- "Le manuel du réemploi"  
[www.ecoconso.be/spip.php?article314](http://www.ecoconso.be/spip.php?article314)



**Pour alléger notre poubelle et améliorer la fertilité de notre jardin, il existe des solutions.**



## Le compostage :

Le compostage individuel consiste à récupérer les déchets de cuisines (*épluchures de légumes et de fruits, certains restes de repas...*) et les déchets de jardin (*feuilles mortes, tontes, fleurs fanées...*), et de les rassembler dans un composteur ou en tas au fond du jardin.

Après quelques mois (*4 à 9 mois ou plus selon la méthode utilisée*), et un peu d'expérience, ce mélange se transforme et produit du compost, idéal pour nos plantations et l'entretien de notre jardin.

Un compost mûr se caractérise par **un aspect homogène**, une **couleur sombre**, une **odeur** de terre de forêt et une **structure grumeleuse**. Sa texture est fine et friable.



## Avantages du compost

- 1- Enrichir notre jardin de manière naturelle et économique, sans engrais chimiques.
- 2- Fabriquer notre terreau en mélangeant le compost à la terre.
- 3- Limiter les allers-retours à la déchetterie (déchets verts dans le composteur).
- 4- Réduire le volume de déchets de notre poubelle.



## Les plantes à croissance lente :

Certaines plantes ne produisent pas ou peu de déchets verts, ne demandent pas beaucoup d'entretien et nécessitent moins d'eau. **C'est plus écologique mais surtout moins contraignant !**

## Le "mulching" :

La tondeuse mulcheuse broie le gazon en tous petits morceaux.



## Avantages du mulching

- 1- Pas de ramassage du gazon tondu.
- 2- Pas de déchets de tonte à porter en déchetterie ou à mettre en sac (pour ceux qui ne font pas de compost).
- 3- Fertilisation naturelle de la pelouse et maintien de l'humidité dans le sol.

Faire du compostage peut réduire notre poubelle de :



**197 kg** de déchets par personne et par an <sup>(1)</sup>  
(85 kg de déchets de cuisine et 112 kg de déchets de jardin)



<sup>(1)</sup> Source Ademe.

1 kg de déchets biodégradables = **300 g de compost**

## attention

**Le brûlage des déchets est interdit et polluant !**



Pour les déchets de jardin en grande quantité, allons en déchetterie.

## en savoir +

Le guide Ademe du compostage individuel : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Si vous voulez en savoir plus : [www.smvo.fr](http://www.smvo.fr)  
[www.parc-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr)



Interview



**Pierre S.**  
36 ans - Technicien

"Dans mon jardin, je cultive mes légumes sans engrais ni pesticides. Je les lave dans de l'eau que je réutilise, et mets les épluchures dans mon composteur."  
**Un vrai cycle écologique !!**

Comment réduire nos déchets ?

# en vacances

**Au quotidien, même en vacances, ce sont les gestes simples qui protègent l'environnement.**

## Petites règles de vie :

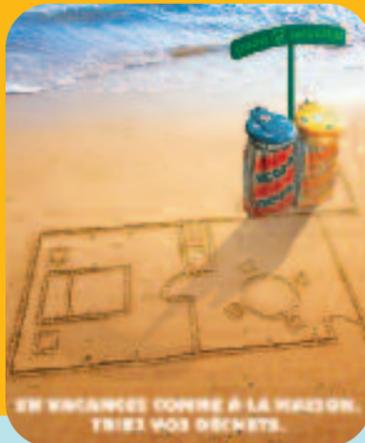
- 1- Continuons à faire le tri en nous renseignant sur les consignes de la région.
- 2- Vidons notre réfrigérateur avant de partir en vacances.
- 3- Transvasons nos produits de beauté et de toilette dans de petits conditionnements, au lieu de les racheter en petites doses ou à usage unique (démaquillant, gel douche, parfum, shampooing).
- 4- En pique-nique, privilégions la vaisselle réutilisable.
- 5- Comme d'habitude, ne jetons pas nos déchets dans la nature (ex : utilisons un cendrier de poche).
- 6- Achetons les produits alimentaires au fur et à mesure de nos besoins pour éviter qu'ils ne se périment.
- 7- Evitons les appareils photos jetables.



## Collecteurs et sacs "vacances propres"

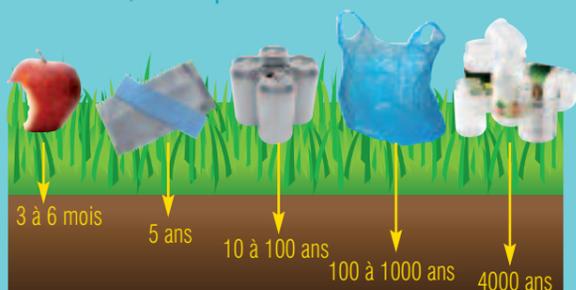


1 300 sites en France sont actuellement équipés de collecteurs et de sacs VACANCES PROPRES soit plus de 65 000 collecteurs.



## en savoir +

**Durée de vie des déchets**  
Si nous laissons nos déchets dans la nature, ils disparaîtront dans :



Comment réduire nos déchets ?

# au bureau

**Trop souvent, nous gaspillons le matériel de bureau :**



## Astuces au bureau :

- 1- Pensons à trier au bureau en mettant en place des poubelles de tri.
- 2- Groupons nos commandes de fournitures.
- 3- Utilisons la vaisselle traditionnelle pour l'eau, le café et les repas.
- 4- Prenons des notes sur du papier brouillon récupéré (courrier lu...).
- 5- Utilisons la fonction basse qualité pour nos impressions et achetons des cartouches d'encre rechargeables.
- 6- Imprimons et photocopions seulement quand c'est indispensable et utilisons le mode recto verso.
- 7- Privilégions les articles réutilisables et durables : des trombones à la place des agrafes, des stylos rechargeables...
- 8- Evitons les mini-portions pour les encas (lait, sucre et autres biscuits).
- 9- Préférons les courriers électroniques, aux courriers postés.



il est pourtant possible d'adopter des gestes simples permettant de limiter la quantité de déchets générée.



Il est possible de paramétrer par défaut les imprimantes et les photocopieurs pour que l'impression recto verso soit automatique.



## en savoir +

Le papier représente à lui seul 80 % des déchets d'un bureau.

Interview



**Sophie A.**  
47 ans -  
Gestionnaire clientèle

"Je préfère envoyer mes documents par mail plutôt qu'en format papier. De plus j'imprime en recto verso au maximum et je réutilise mes feuilles comme brouillon."